L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI 6 JUILLET.

Spectacles, Bals, &c

THEATRE DE L'OPERA.

Représentation Extraordinaire, donnée par

Le Southern Rifles, Co. B. 1st Rég. Inf. L. S. N. G.

Le Samedi, 7 juillet 1883.

Le Club Dramatique et Social,

Jouera le

VIEUX CAPORAL,

Drame en 5 Actes.

—Prix des Places.

Parquets, Premières et Secondes............75
Troisièmes..............25

☞ Les portes s'ouvriront à 7 heures, lever du rideau à 7 1/2 très précises, le spectacle finira avant minuit.

On peut obtenir des sièges réservés en s'adressant au théâtre vendredi et samedi, de 10 heures a. m. à 4 p. m., sans prix extra.

— Un magnifique sabre sera présenté à la compagnie qui aura vendu le plus de billets.
1 juillet—jusqu'au 7 incl

Le Stock le plus vaste au Sud de voitures.

Fred. N. THAYER.

162 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 28 rue de l'Union.
(Entrepôts, rue Gravier, 217)
Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.
18 mars 83—1an

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN—

NATTES DE CHINE

A. Brousseau's Son

17....RUE DE CHARTRES....

TAPIS

Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
Soimis—1an

Hôtels, Sources etc.

HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 1er mai—3m

L'HOTEL D'OCEAN SPRINGS

A Ocean Springs, Miss.

JUSTEMENT célèbre pour ses eaux et son climat vivifiant, sera ouvert pendant toute l'année. Le public y trouvera tout le confort désirable à des prix modiques.
J. V. MILLER, Propriétaire.
22 juin—2 mois

BLADON SPRINGS.

L'Hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1883.

DES bateaux à vapeur portant la malle des Etats Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis, à 5 heures P. M. Malle quotidienne entre ... par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources, célèbres, sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins, le scorbut, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix $10 par semaine, $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à
J. CONNER & CIE.,
Sources de Bladon, comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage, $14.55. Pour plus amples informations, s'adresser à
J. L. LYONS, coin Camp et Gravier;
CHARLES BALLEJO, coin Jackson et St. Charles.
8 juin—3m—DimMarSam

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE, Etc.
21 avril—dim mar jeu

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849. Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600.000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixes de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. E. LYMAN.....Président.
CHAS. H. DOLSEN.....Vice-Président.
CHAS. E. RICE.....Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy	Paul E. Mortimer
Victor Meyer	Joseph Bowling
W. B. Conger	S. Hernsheim
George W. Sentell	Edward Nalle
Alf. Moulton	J. J. Reiss
Charles Newman	Louis Prados
U. Marinoni	Harry L. Flash
Lucien Delery	A. H. Steward
Charles H. Dolsen	Sigmund Katz
Reuben G. Bush	N. D. Wallace
John Calder	R. F. W. Bachman
S. O. Couion	Wm Garig
W. A. Phelps	John D. Fisher
M. Gillis	A. Rosenfeld
Wm. R. Lyman	C. K. David

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas
Oct 1 '82—1an vàs

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Andiffred Jean-Baptiste	Labigand L S
Abadie Cécile B	Le Corgne De C
Augereau J. M. d	Lejet Joseph N
Augereau Vve d	Lemazon J O
Augereau F D. d	Latapie les époux
Bordes Dominique	Lauréal David
Bernard les époux	Le Maréchal C
Becker Pierre	Monnier Lazare
Castelli Michel	Messeré Mme
Camora & Cie	Martin Jean
Célérier Célestin	Maury Frois
Claverie Jean-Marie	Morin C G
Demauder F	Rémond Jules
Dherbécourt A	Servel A
Ducos Jean	Sue Jules
Ducos Bernard	Sisos M
Dupuis Adèle Levy	Tarcau B
Dumas Ed	Tujague B
Despax M	Thévenin De Vve
Devars Vve	Vergnole les époux
Fontan Baptiste	Vérot les époux
Garispied M	

Le Gérant du Consulat de France,
FRANCIS NATONA.

La Nlle-Orléans, le 1er juillet 1883.

Liste officielle des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 30 juin 1883.

Alexis Vicenzo	Loreau Lisa
Bridges J F	Landauer C E
Bellon Frederic	Lazzio Gaetano
Beaucondeau F	Larzoo Cornituo
Bechet A	Lendot Balet
Bourg Grat	Meyers John
Copel ne Guiseppe	Muller E F
Dg'e Thomas	Nolan Pat
Dieterich Eugene	Pettitee John
C. Hass George	Pateman Aug
Gammero M	Quentiere Giuseppe
H... k & H	Rizzo Francois
Hass Emil	Stairs Louis Morrss
Howard C H	Simon F
Kaufmann Louis	Stewart C
Kelly Peter	Sves E H
Kulemann J	Vessero Co
Kennessen J	Wiar Hulert

W. B. MERCHANT, Maître de Poste

A tous ceux que cela CONCERNE.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat,

District supérieur de la Paroisse d'Orléans.

No 24 rue Union.

NLLE-ORLEANS, juin 1883.

Attendu que le Tableau des Taxes d'Etat pour l'année 1883 a été enregistré au bureau de l'annotateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, et qu'une copie m'en a été remise;

Moi, JAMES D. HOUSTON, Collecteur de Taxes d'Etat pour le District Supérieur de la Paroisse d'Orléans, agissant conformément aux dispositions de la section 25 de la loi No 77, 1880, donne par les présentes avis que les taxes assessées dans l'année 1883 sont indiquées dans le Tableau de Taxes enregistré dans mon bureau et au Bureau des Hypothèques de cette paroisse, qu'elles sont dues en ce moment, et qu'à partir du 31 décembre 1883, les contribuables qui ne les auront pas acquittées, deviendront délinquants, et devront payer l'intérêt suivant: Sur toutes propriétés foncières, un pour cent par mois, et sur tous biens meubles, trois pour cent par mois, (sections 40 et 52, loi No 96, 1882), à partir du 1er janvier 1884, jusqu'à ce que les dites propriétés soient vendues conformément à l'article 210 de la Constitution.

La publication de cet avis, une fois par semaine, pendant trois semaines, et l'affichage du même avis à la porte de la salle où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, constitue, de par la loi, un avertissement plein et complet à chaque contribuable ou à toute autre partie intéressée.

Les contribuables sont conséquemment invités à s'acquitter immédiatement, afin d'éviter l'intérêt et les frais. Ils sont priés, pour faciliter le règlement, d'apporter leurs reçus de taxes de 1882.

JAS. D. HOUSTON.
Collecteur de Taxes du District supérieur.
22 juin—1f par sem 3 sem

A tous ceux que cela CONCERNE.

Bureau du Collecteur de Taxes d'Etat,

District inférieur de la Paroisse d'Orléans,

Nos 112 et 114 rue Royale.

NLLE-ORLEANS, 21 juin 1883.

Attendu que le Tableau des Taxes d'Etat pour l'année 1883 a été enregistré au bureau de l'Annotateur des Hypothèques pour la paroisse d'Orléans, et qu'une copie m'en a été remise,

Moi, P. L. BOUNY, Collecteur de Taxes d'Etat pour le District Inférieur de la Paroisse d'Orléans, agissant conformément aux dispositions de la section 25 de la loi No 77, 1880, donne par les présentes avis que les taxes assessées dans l'année 1883 sont indiquées dans le Tableau de Taxes enregistré dans mon bureau et au Bureau des Hypothèques de cette paroisse, qu'elles sont dues en ce moment, et qu'à partir du 31 décembre 1883, les contribuables qui ne les auront pas acquittées, deviendront délinquants, et devront payer l'intérêt suivant: Sur toutes propriétés foncières, un pour cent par mois, et sur tous biens meubles, trois pour cent par mois, (sections 40 et 52, loi No 96, 1882), à partir du 1er janvier 1884, jusqu'à ce que les dites propriétés soient vendues conformément à l'article 210 de la Constitution.

La publication de cet avis, une fois par semaine, pendant trois semaines, et l'affichage du même avis à la porte de la salle où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, constitue, de par la loi, un avertissement plein et complet à chaque contribuable ou à toute autre partie intéressée.

Les contribuables sont conséquemment invités à s'acquitter immédiatement, afin d'éviter l'intérêt et les frais. Ils sont priés, pour faciliter le règlement, d'apporter leurs reçus de taxes de 1882.

P. L. BOUNY.
Collecteur de Taxes du District Inférieur.
22 juin—29 6 juil

Avis aux Planteurs Sucriers.

NOTRE énorme Twoboat (bâteau remorqueur) JOS. B. WILLIAMS sera ici, sous peu, remorquant une très forte quantité de Charbon Pittsburgh de la meilleure qualité. Les planteurs de la côte et du Bayou Lafourche trouveront de leur intérêt de s'adresser à nous qui offrons des avantages spéciaux.

DESFORGES, MONTAGNET & Cie.,
34 rue Carondelet;
7mars—au 6 août

A. CAPITON,

TAILLEUR-FASHIONABLE.

2 Rue Carondelet, près Canal....2

VETEMENTS de noces et de soirées, une spécialité. Mes étoffes de Printemps et d'Eté viennent d'être reçues. Venez en examiner mon nouvel assortiment. Prix modérés. Vêtements pour bureaux faits sur commande à $30 et au-dessus de ce prix.
10 av—3mDMaJ

MaraisStreetSteam Brewery

H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS, Entre Conti et St.-Louis.
1er fév—83 1 an DMJ

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine;

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ici ma proclamation établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances.

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains, Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et Minatitlan, des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens, Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront détenus dix jours pleins; et les navires et les cargaisons subiront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telles inspection, désinfection et détention que détermineront le Bureau de Santé, dans les ports précités sont compris spécialement ceux des îles Barbades, de St-Thomas, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Cartagène, Savanille, Baranquille, La Guayra, Georgetown, Cayenne, et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation; et le Bureau de Santé est requis d'instituer des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 4ème jour du mois d'avril 1883.

Signé: S. D. McENERY.
(Sceau.)
Par le Gouverneur:
OSCAR ARROYO,
Sous-Secrétaire d'Etat.

Southern Insurance Company of New Orleans

(Compagnie d'Assurance du Sud de la Nlle Orléans.)

RUE DU CAMP, 31.

CAPITAL.........$300,000

Exposé de ses opérations des six (6) premiers mois et 10 jours (soit du 20 novembre 1882 au 31 mai 1883.)

Primes reçues—		
Sur des risques d'incendies	$62,159 53	
Sur des risques de mer	6,599 52	
Sur des risques de rivière	5,586 27	
Primes totales		$74,345 32
Pertes payées		
Sur des risques d'incendies	$3,070 31	
Sur des risques de mer	3,419 36	
Sur des risques de rivière	355 93	
	$6,845 60	
Escomptes et commissions	9,686 64	
Réassurances et primes remboursées	4,961 80	$21,494 04
Surplus		$52,851 28

ERNEST MILTENBERGER, président.
SCOTT McGEHEE, secrétaire.

Cette compagnie assure aux prix courants ou taux du tarif les plus réduits, alloue l'escompte comptant usuel, et en outre partage entre TOUS ses assurés à la fin de chaque année fiscale,

50 pour cent

des profits, après en avoir déduit six (6) pour cent d'intérêt par an sur le fonds-capital.

La charte pourvoit aussi que 25 pour cent des profits soient mis de côté comme fonds de réserve, lequel fonds doit s'accumuler jusqu'à ce qu'il se soit élevé à $300,000, et ne peut jamais être touché si ce n'est pour le paiement des pertes après que tous autres fonds de la compagnie (le fonds-capital excepté) auront été épuisés.

Aucune autre compagnie n'offre de tels avantages ni n'est fondée sur des bases plus solides et plus conservatrices.

Les souscriptions à son fonds-capital sont complètes et entièrement [illegible].

La grande libéralité de la compagnie à l'endroit de ses assurés la recommande au patronage public qu'elle sollicite respectueusement.

Pertes promptement et équitablement ajustées et payées. 14juin—1m

Alph. WALZ,

FABRICANT DU CÉLÈBRE

MALAKOFF BITTER,

24 et 26 rue Conti, Nouvelle-Orléans
Succursale à Paris.
4 janl—an—Dim, Mar, Vend

FRENCH SHIRT FACTORY

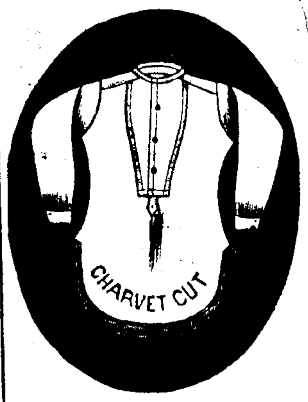

VICTOR NIPPERT,

CHEMISIER,

16.......RUE ST. CHARLES.......16

Branch office de la Blanchisserie dite:

TROY STEAM LAUNDRY Co
23janv—6m—Dim..Jeu. Mar

H. DAMIENS.

127, RUE ROYALE, 129
COIN TOULOUSE.

Nouvelles Marchandises

Reçues par les steamers Paris et Counsellor.

ARTICLES DE BAINS.

COSTUMES DE BAINS—pour Dames.
MAILLOTS ET CALEÇONS—de bains.
PEIGNOIRS ET SERVIETTES—à bains.
SANDALES—pour hommes et pour dames.
OMBRELLES ET PARASOLS—bains de mer.

BONNETERIE,

Chemises Françaises--blanches et en couleurs. Gilets, Caleçons, Chaussettes, Mouchoirs, Cravates, Bretelles, ETC, ETC, ETC.

ORFEVERIE DE CHRISTOFLE

Couverts de Table, Couverts à Dessert, Cuillers à Café, Louches.

OMBRELLES pour DAMES, HAUTE NOUVEAUTÉ.

PARFUMERIE. MERCERIE, LINGERIE,

TOILE CAOUTCHOUC—par yard.
13 juin—

CHEMISERIE PARISIENNE

137 rue Canal.

Fabrique et Blanchisserie:
23, 25 et 27 RUE CONTI.

STOCK COMPLET!:

CALEÇONS, GILETS et CHAUSSETTES en fil d'Ecosse, Balbriggan, mérinos et flanelle légère, articles français et anglais—CRAVATES, MOUCHOIRS blancs et à bords imprimés. FOULARDS, BRETELLES, Gants et autres, en coton et soie. PARAPLUIES soie et OMBRELLES pour hommes—GANTS de d'Ecosse, en blanc et en couleurs. CANNES, PEIGNES et BROSSES, MALLES et SACS DE VOYAGE, PORTE-MONNAIE, BOUTONS pour cols et pour manchettes. FAUX COLS et FAUX POIGNETS, etc., etc.

GRAND ASSORTIMENT de Percales, cheviots, madras et toiles couleur pour CHEMISES.

Tous ces articles, quoique sortant des meilleures fabriques, sont offerts à des prix à la portée de tous.

AVIS à nos clients qui ont besoin de renouveler leur assortiment de CHEMISES pour l'été; nous les engageons à les commander avant l'arrivée des grandes chaleurs pour ne pas subir de retard. Déjà nos ateliers peuvent à peine suffire pour les ordres en main.

Notre fabrication sera toujours, comme par le passé, de première classe seulement et les prix de nos Chemises sur mesure resteront les mêmes soit 24, 30 et 36 dollars la douzaine, et celles en stock également de notre fabrication, de 15, 18, 21 et 24 dollars la douzaine.

F. GUÉBLÉ,
137 Rue Canal (bâtisse Touro.)
31 déc—6m—Dim Mar—Jeu

PAPETERIE!

H. BILLARD.

59 rue Chartres, coin Bienville

Librairie Française,

PAPETERIE!

Reçu par les derniers arrivages de New York, un très fort assortiment de Registres de tous formats, et de tous modèles.
Livrets, Portefeuilles, Carnets, etc. etc. etc.

Provenant des meilleures fabriques de New York pour être vendues à des prix défiant toute concurrence

Papiers à lettres, Enveloppes,
[de tous formats et qualités.]

ENCRES
de toutes les marques en renom.

Crayons, Plumes, Porte-Plumes,
Dépôt des plumes et Porte-Plumes, or, de la maison Faber.

Fournitures pour Ecoles.
Registres fabriqués sur commande.
Reliures en tous genres.

ALBUMS
en tous genres.
Autographes, Photographes.

Porte-monnaies et Bourses.

Agent général de toutes les publications françaises de Paris et de New York.

Cabinet de lecture.
Abonnement au mois.

Pose et fournitures de Papiers peints—Décoration d'appartements.
Décorations de Plafonds, etc. etc.
Genres et styles nouveaux.

Echantillons et devis fournis sur demande.
13mai—

Wheeler & Wilson Silent No 8.

La machine le meilleur marché à acheter

PARCE QUE C'EST

La plus facile à comprendre,
La plus facile à diriger.
Celle qui fonctionne le mieux,
La plus durable,

—AUSSI—

Elle fait le travail le plus perfectionné.

A vendre Comptant ou à des conditions faciles.

WHEELER & WILSON M'F'G Co
103 rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
Demandez des listes de prix.
11 mai—3mDMsd

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues.

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.

Accords et réparations pleinement garantis.

J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désirent disposer de leurs Pianos. 17sept—

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137
AU PREMIER,
ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de déballer un assortiment de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux; ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.

M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et examiner toutes ces étoffes, dont le détail serait trop long.

M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et il appelle aussi l'attention sur ses prix très modiques. 8avril—au 22 oct.

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.
29 mars—83—1 an

1848. 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N.O

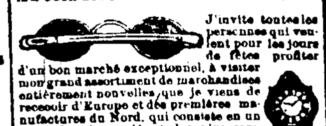

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, convexes et concaves, orfèvrerie d'argent et plaquée, services de tables complets, couverts Alfénide, couteaux, etc., etc. Articles pour restaurants, hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Ré-argenture de tous objets: Achat de diamants, vieil or et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Pose et change de verres de lunettes et pince-nez à prix excessivement réduits.
16c—6dé—DMarJ

L'ASSORTIMENT —DE—

VETEMENTS DE PRINTEMPS

—POUR—

Hommes, jeunes gens et enfants que nous confectionnons ... soixante jours, est maintenant

COMPLET,

et nous invitons cordialement nos CLIENTS et le PUBLIC en général à venir

L'examiner de bonne heure, afin de permettre aux personnes qui n'ont pas grand temps de bien considérer notre VASTE FONDS DE MARCHANDISES avant de faire ailleurs leurs achats

Nous avons publié un

CATALOGUE DE MODES,

que nous distribuons dans nos

Salles de Vente, 81 à 85 rue du Canal, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

LEON GODCHAUX,

Marchand de vêtements et d'articles de toilette,
81, 83 et 85 rue du Canal.
1er avril—

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
22avril—1an

Portable Electric Lighter

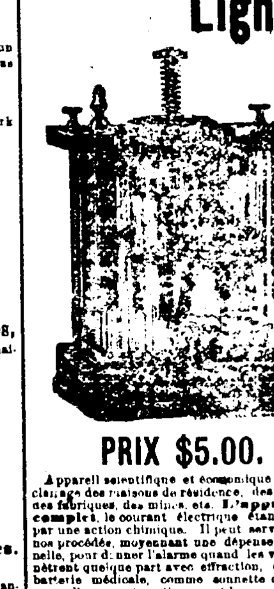

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après nos procédés, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO, 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

"Un 'Portable Electric Lighter' pour $5 se vend aisément de toutes parts par la 'Portable Electric Light Co., 22 Water Street Boston.' C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc." — *Scientific American, New York, 16 décembre 1882.*
22 avril—3 m. mar. J. D.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17.......RUE BARONNE.......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet,

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT
PETER ANDERSON.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurance contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:

Actif	$4,497,800 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,727,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle Orléans, 2 novembre 1882.
12nov—1an—v.e

CETTE LOTERIE est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5.

CLASSE G.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 10 Juillet 1883.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT $75.000!

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$265,500!

Le tirage commencera ponctuellement à 11 heures du matin.

Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit.... 6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit.... 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.... 2,250
1,967 Lots se montant à....$265,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similes de nos signatures y apposées, dans ces avis.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.

Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Toutes lettres sans réponse signifient un refus. Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations écrivez à M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

A. Bechereau & Co vs Veuve Pierre Letellier et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8829.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI 7 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros dix sept et dix huit de l'Ilet No 442 borné par les rues Hagan, anciennement Première, St-Jean, Ursulines, St-Philippe et Baudin, anciennement Deuxième. Les dits lots ont les dimensions comme suit, à savoir, Le lot numéro dix-sept mesure trente-trois pieds quatre lignes (33' 0" 44"') de face sur la rue St. Jean sur une profondeur et façade à la rue Hagan de cent vingt-huit et forme l'encoignure, cent trente sept pieds cinq pouces de profondeur sur le côté qui le sépare du lot No 18 et trente-deux pieds de largeur dans le fond.

Etant la même propriété acquise par feu Pierre Letellier de L. C. A. Billaud par acte passé par-devant C. T. Soniat, notaire, le 22 octobre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—août 3 7

Lafitte & Dufilho vs. Charles G. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8862—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI le 7 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher ou Constance, St-Joseph et Julia, et désignés comme lots Nos treize et quatorze sur un plan dressé par Frederick Wilkinson, député voyer général, en date du 28 septembre 1834. Le lot numéro quatorze mesure trente pieds de face à la dite rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent quarante pieds; et le lot numéro treize, touchant au numéro quatorze, mesure vingt et un pieds deux pouces de face à la dite rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent quarante pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent.

Etant la même propriété que le défendeur a achetée de Louis Bomesner, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 20 mai 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27 août 3 7

Lafitte & Dufilho vs. William D Hoyle et Joseph Angelsheim.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8790—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 28 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir.

Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Dargenois et Broad, désignés comme lots numéros quatre et cinq sur un plan dressé par Reinecke le 9 mai 1857 et déposé dans l'étude de T. Guyol notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Canal. Le lot numéro quatre a une profondeur de cent trente et un pieds trois pouces et trois lignes entre parallèles; et le lot numéro cinq a une profondeur de cent soixante six pieds trois pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par les défendeurs de la succession de Mme R. F. Hoyle, conformément à un acte passé pardevant Samuel Flower, notaire, en date du 24 juin 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juin—27—juil 4 11 18 24 48

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances Hibernia de la Nouvelle Orléans.

BUREAU, 37 RUE DU CAMP.

Douzième Etat de Situation Annuel pour l'Année finissant le 30 Avril 1883.

Primes sur les incendies	$ 80,526 1[illegible]	
Primes sur les rivières	32,445 80	
Primes sur les mers	47,672 61	
	$161,744 69	
Non terminées le 30 avril 1882	29,917 51	$190,662 20
Moins primes non échues, le 30 avril 1883		25,000 00
Primes gagnées de l'année		$165,662 20
Reçu pour intérêt, loyer etc		19,898 72
Avarie totale de l'année		$185,760 92
A déduire		
Pertes sur les incendies	$22,451 50	
Pertes sur les rivières	7,749 79	
Pertes sur les mers	34,101 62	
	$64,243 13	
Réassurances, primes remboursées et compte	37,750 19	
Taxes, Bureau des Réassureurs, etc	17,991 27	
Dépenses générales, salaires, fournitures de bureau, etc	19,4[illegible] 85	$137,874 43
Profits nets		$48,186 49
La compagnie possède l'actif suivant:		
Comptant en caisse		33,470 98
Prêts garantis par hypothèques ou nantissements		198,997 45
Billets à recevoir		13,648 79
Immeubles		117,165 99
Primes en voie de perception		27,886 13
Actions, Bons, etc		95,714 20
Meubles et installations de bureau		5,132 45
		$491,815 01

L'exposé qui précède est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN HENDERSON, Président.
THOS. F. BRAGG, Secrétaire.
Nouvelle Orléans, 9 juin 1883.

Signé sous serment devant moi à la Nouvelle Orléans, Lne, ce 9me jour de juin 1883.
WM. J. CASTELL, Notaire.

A une élection tenue le LUNDI 7 mai 1883, les messieurs dont les noms suivent ont été désignés aux fonctions de Directeurs:

John Henderson	Jno H Hanna
Thos. Smith	F. J. Gasquet
W. J. Castell	M. E. Gerrety
Jno. T. Gibbons	Geo. McCloskey
Wm Hart	Amédée Couturié
E. Gauche	Richard Herrick,
	Edw. Irwin

Et, à une réunion des Directeurs, le 11 mai 1883 JOHN HENDERSON a été élu Président, THOMAS SMITH, Vice Président, et THOMAS F. BRAGG Secrétaire de la Compagnie.

Le Bureau d'Administration a déclaré un dividende de Cinq Pour Cent faisant 10 pour cent l'intérêt sur le capital pour l'année, et Dix pour Cent de dividende sur les primes nettes payées par les actionnaires, en sus de l'escompte à eux déjà rendu, payable le 15 juin 1883.

THOS. F. BRAGG, Secrétaire.
21 juin—1 mois—DimMaJe

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non échues de l'année précédente y comprises		
Risques de feu	$248,848 79	
Risques sur les mers	22,022 70	
Risques sur les rivières	22,912 63	
Total des primes		$293,784 12
Moins les primes non-échues		75,281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883		$218,503 12
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$56,527 62	
Sur risques maritimes	13,201 25	
Sur risques de rivières	4,496 50	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26,164 16	
Réassurances et primes remboursées	16,100 26	$116,488 79
Profit		$102,014 33
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Immeubles		244,820 53
Actions de banques, chemins de fer et autres actions		61,333 78
Billets garantis par hypothèque et nantissement		149,330 00
Billets à recevoir		61,098 58
Primes en voie de collection		36,450 06
Actions du Vallette Dry Dock Co		11,362 50
Actions du New Orleans Waterworks Co		19,600 00
Bons Consolidés de la Louisiane		15,426 25
Mandats sur la ville (City Time)		2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires		4,335 00
Argent en caisse		82,579 62
		$628,334 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO,	PAUL FOURCHY,
EDWARD TOBY	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	CHAS. LAFFITTE,
	JOS. A. SHAKESPEAR.

12juin—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

La ville de la Nouvelle-Orléans vs. E. Bloomer, C. E. Girardey & Co., la même vs. les mêmes; la même vs M. A. Southworth, E. Bloomer et C. E. Girardey & Co, la même vs. les mêmes et la même vs. les mêmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 13,501, 13,502, 13,503, 12,217 et 741—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour les taxes de ville des années 1876, 1877, 1878, 1879 et 1880, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 24 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE connu comme la propriété Foucher, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans anciennement une partie de la Paroisse Jefferson, le dit morceau s'étendant au nord de l'avenue St Charles et s'étendant aux extrémités nord du terrain et étant borné et décrit comme suit, Faisant face au côté nord de l'Avenue St-Charles et s'étendant de la limite de Burtheville à la limite de Greenville, s'étendant de là dans une direction nord vers la limite Est de Greenville, Fribourg et Marley, à peu près sept mille sept cent trente six pieds à un certain point au sommet nord à un angle sur la limite de Marley, puis dans une direction sud est sur une ligne du fond à la limite est de Marley par à encore dans une direction sud sur la limite est de Marley à peu près quatre mille et 70 pieds à la dernière profondeur du terrain et sur un point où la dite limite supérieure rejoint la limite convergente du terrain qui touche au dessous; puis s'étendant dans la direction du sud sur une ligne du dit terrain adjacent et le long de la limite côté ouest de Burtheville au côté nord de l'Avenue St Charles environ onze mille six cent vingt sept pieds. Le tout en accord avec les lignes et distances primitives comprenant tout le terrain de l'Avenue St Charles aux limites primitives de derrière.

Saisi dans les affaires ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 juin—21,28—5 12,19 24 juil

Mme Marie C. Rathbone vs Jacob J. Wandel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8741.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux désignés ci-après, SAMEDI 14 juillet 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le stock, les installations effets mobiliers etc., du magasin de bijouterie et de montres situé au No 139 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, et les meubles, etc renfermés dans ledit local.

Le tout conformément à un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juil—3 10 14

Mme Elizabeth F. Brandenburg vs Edward A. Yorke son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8595.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 4 août 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tout et principalement la propriété ci-après décrite, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Constance, Richard et Félicité, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les numéros onze, six et sept de l'Ilet numéro quarante-sept sur un plan du faubourg Annonciation, une copie du dit plan est déposée en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire et une autre copie annexée à l'acte passé pardevant James Graham notaire le 17 janvier 1850. Lesquels dits lots mesurent conformément aux dits titres soixante et un pied et six pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur et façade à la rue Richard de cent quatre vingt quatorze pieds trois pouces et six lignes, sur une profondeur et façade à la rue Félicité de deux cent vingt huit pieds et à peu près cent quatre vingt pieds et cinq lignes de largeur dans le fond.

Etant la même propriété que le défendeur a achetée de la veuve et héritiers de feu J. L. Warner par acte passé par devant E. Barnett, notaire le 27 février 1862.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juil—3 10 17 24 31—4 août

Hibernia Insurance Company of New Orleans vs Charles G. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7822—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 11 juillet 1883, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot d'installation de bureau, meubles, machines à coudre, un grand coffre-fort à quatre roues, maintenant aux lieux connus comme la Home Inspection Warehouse sur la rue Tchoupitoulas, entre Julia et St Joseph dans le Premier District de cette ville. Le tout conformément à l'inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
30 juin—7 11 juil

William P. Smith vs. Thomas Reilly Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville SAMEDI le 7 juillet 1883, à midi, de la propriété décrite à savoir:

Deux terrains, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues [illegible], Nouvelle Levée, St Joseph et North Market désignés par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. A. Bezou, dits terrains mesurant ensemble [illegible] sur la rue Nouvelle Levée et vingt sept pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue St Joseph et cent vingt sept pieds 6 pouces et quatre lignes de façade côté vers la rue North Market avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages qui y appartiennent.

Etant le même terrain acquis par le défendeur et feu Wm. H Palmer par acte passé pardevant Richard Brennan ancien notaire en cette ville le 12 octobre 1858 de Paul E. Theard et dit défendeur a acquis l'intérêt du dit Wm. H. Palmer par achat de sa veuve et ses héritiers par acte passé par devant W. J. Castell, notaire le 15 avril 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
5 juin—5 12 19 26—3 7 juil

Barrett & Wisman vs. M. et Mme Lucien Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 6348—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 10 juillet 1883 à midi de la propriété ci-dessous décrite à savoir.

Une portion de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Dorgenois, Johnson et Galvez mesurant soixante pieds six pouces six lignes de face à la rue Bienville à une distance de cinquante-quatre pieds de la ligne de la rue Galvez, cent six pieds de profondeur sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Johnson, soixante neuf pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près et parallèle à la rue Galvez, puis trente huit pieds cinq pouces sur la ligne qui le divise avec la ligne du fond qui mesure soixante neuf pieds huit pouces et deux lignes. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent acquises par le défendeur de la succession de H. Griffin le 19 février 1862.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juin—8 15 22,29—6 10 juil

VENTES PAR LE CONSTABLE.

F. LeBesque Agt. vs L. J. Lefèvre.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 3152—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en mon entrepôt, 87 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, Deuxième District de cette ville, le MARDI, 10 juillet 1883, à onze heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une armoire de fantaisie avec miroir, selon un inventaire enchâssé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions comptant sur les lieux
N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
3 juin—6,10 juil

Henry Jurgens vs James Shields.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 7245—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas. G. Ogden, Juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville SAMEDI le 7e jour de juillet 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Carrollton, 7me District de la ville de la Nlle Orléans et désigné sur un plan fait par Jacob Rothaas, le 16 décembre 1855, comme le lot No 4 (quatre) de l'Ilet No 26, borné par les rues Burthe, Hillary, Troisième et Adams, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
T. M. HEATHERTON,
Constable.
5 juin—5 12 19 26 7 juil

Joseph Martinez vs John Garcia.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 7107—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chas G Ogden Juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au Pont Magnolia Nouveau Canal (côté de la rue Julia), le MERCREDI, 11 juillet 1883 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La goëlette M. Mercier, avec ses appareils et ses équipements, mouillée en ce moment à l'endroit ci-dessus.

Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
T. HEATHERTON,
Constable.
10 juin—10 17 24—1,11 juil

[illegible] des Fair Grounds.

[illegible] de départ: rue du C[illegible] Parcours: (cars verts Canal [illegible]) Dauphine, Dauphine jusqu'à [illegible] jusqu'à Broad, Broad [illegible] de là à la station d'arrivée [illegible] suivent la même route [illegible] au lieu de tourner dans la rue [illegible] la rue Domaine jusqu'à Bayou St Jean, longent les bords du Bayou [illegible] la Grande Route St-Jean [illegible] à la station [illegible] porte des Fair Grounds [illegible] Sauvage. Le retour [illegible] Gentilly, la rue Broad [illegible] et principalement par la rue [illegible] jusqu'à la rue du Canal.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Elizabeth Duparc, Veuve de Raymond Locoul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division A—No. 6955—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Aimée Locoul, femme d'Evan de Lobel Mahy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
6juil—6 13 15

Succession de Ann Kelly, femme de Michel Wall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 8919—Division B—Attendu que Michel Wall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Ann Kelly, sa femme, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
4 juillet—4 8 14

Succession de Mme Eliza Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8484—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et le tableau de distribution présentés par James J. Day, exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués, et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
4 juil—4 8 14

Succession de Mme Victoria Ackermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7[illegible]90—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louis Ackermann, tuteur administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
4 juil—4 8 14

Succession de Catharine Heilinger, veuve de Joseph Seiber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 8904—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par l'exécuteur testamentaire de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte et tableau.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
4juil—4 8 14

Succession d'Emile Pou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8990—Division —Attendu que P. S. Wiltz administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile Pou décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
4 juil—4 8 11

Succession d'Eugénie Le Gonster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7310—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Antoine Chalaire, exécuteur testamentaire de la défunte ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
1 juil—1 4 10

W. H. Merkel vs. J. H. A. Gauthreaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 514—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par W. H. Merkel, curateur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
1 juil—1 4 10

Succession de Bennet Biscoe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7710—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Samuel B. Boyd, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
3 juil—3 7 12

Succession de William B. Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No [illegible]—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par [illegible] S. Wood exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
3 juil—3 7 12

Succession de Mme Bridget McGuinness.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8999—Division C—Attendu que John McGuinness a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feue Mme Bridget McGuinness, décédée, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
3 juil—3 7 12

Succession de Henry Wendel Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8998—Division —Attendu que Henry Wendel Jr a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Wendel Sr. décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier
3 juil—3 7 12

Succession de John Godes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7611—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte ou tableau de distribution présenté par F. A. Shakspear et Alden McLellan, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29 juin—29 3 8 juil

Succession de Charles Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8926—Division C—Attendu que Mme Margaret Donner, veuve de Charles Howard, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Howard décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
29 juin—29, 3, 8 juil

Succession de Veuve John Cunningham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8118—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre S. Wiltz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
28juin—28—3 7 juil

Succession de Jacob Powell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4866—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Sarah Powell, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
28 juin—28—3 7 juil

Succession de James A. Luck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5714 Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
28juin 29 juil 3 8

Succession de A. Darmant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8944—Division C—Attendu que Michael Mathecca a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu A. Darmant décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
27 juin—27 1 6 juil

Succession de Magdalena Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8942—Division B—Attendu que Ignaz Schneider a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Magdalena Schneider, décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
27juin—27—1 6 juil.

VENTES A L'ENCAN

PAR H. STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins

PAR H. STERN & CO, encanteurs. Il sera vendu aujourd'hui, Vendredi, 6 juillet 1883 à 11 heures A. M. dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres.

Un grand assortiment de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle Angleterre et Philadelphie et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix et terrains à Carrollton.

Succession de Chauncey C. Porter.

No 40,183—Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 4 août 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu d'un ordre de l'Honorable Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mai 1878, et rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, les propriétés suivantes, de valeur, à savoir:

Six lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Carrollton, Septième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Troisième, [illegible] et Levée, et désignés par les lots Nos 49 50 51 70 71 et 72, et mesurant comme suit à savoir les lots Nos 49 50 et 51 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Monroe sur une profondeur de 120 pieds et trois lignes parallèles, le lot No 49 formant le coin des rues Monroe et Troisième; le lot No 70 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur 111 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 69 et 105 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 71 sur une profondeur dans le fond de 27 pieds [illegible]; le lot No 71 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 105 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 70 et 83 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 72; le lot No 72 étant de forme irrégulière mesure 43 pieds 6 pouces de face à la rue Monroe, 30 pieds de face à la rue Levée, 83 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 71 et 76 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 51.

Les améliorations sur la dite propriété consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages sur les lots Nos 51 et 72.

La propriété sera vendue conformément à un plan faisant les subdivisions et en lots au gré des acquéreurs.

Conditions de la vente—Comptant et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de 1878 payables en 1879.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Ernest Commagère notaire.
4juil 4 14 21 28 août 4

Andrew Downey vs ses créanciers et les créanciers de Downey Foucher & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 8784—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 juin 1883 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, aux lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 7 juillet 1883, aux heures ci-après désignées, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° A 1 heure de l'après-midi, au No 36 de la rue Melpomène

Un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers, etc, contenus dans le dit local.

2° A 2 1/2 heures P. M. aux Nos 507 et 509 rue Baronne.

Un lot de bois et de matériaux de construction, jalousies, portes, chassis, etc, qui se trouvent devant le dit local.

Aussi un mulet et une charrette.

Le tout d'après un inventaire enregistré dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juin—27 30 juil 3 7

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté:

Par exemple, lorsque l'alarme est sonnée par la boîte No. 123, les cloches sonneront 1 coup, puis 5 secondes après, elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme sera répétée de 10 en 15 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 8 coups, ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche; s'il devient général 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
*13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No. 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller, rue Locust, entre Félicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 12, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Terpsichore et Chippewa.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Felicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaienné et Nouvelle-Levée.
*48 Pompe No. 6, coin Commerce et St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Pompe No. 18, rue Calliope, entre St-Charles et Carondelet.
54 Coin Nouveau Bassin et Tivoli Walk.
56 Coin Howard et Ohio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julia et Levée.
*71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Pompe No. 5 et à l'Hotel de ville.
83 Pompe No. 13, No. 12 rue Perdido.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Pompe No. 15, rue Commune, entre Liberty et Howard.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille-Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Pompe No. 7, rue Dauphine, entre Douane et Bienville.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pelican H & L No. 4, rue du Bassin, près Conti.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Coin Hôpital et Dauphine.
217 Pompe No. 10, rue Domaine, entre Remparts et St-Claude.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Quartier.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Pompe No. 21, rue Claiborne, coin St-Pierre.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Pompe No 8, Chemin du Bayou, coin Galvez.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Hook & Ladder No. 3, coin Marigny et Peters.
253 Pompe No. 9, rue Esplanade, entre Decatur et Français.
254 Pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de Police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
513 Levee Steam Cotton Press, Levée.
514 Marché Washington, rue de Chartres, entre Louisa et Piété.
*515 Coin Louisa et Remparts.
612 Pompe No 24, Grands-Hommes, près Port.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Coin Barracks et Dauphine.